

HAÏTI - Le « restant » du CEP annule le scrutin gouvernemental du 24 janvier officiellement « en raison de l'insécurité »

Radio Kiskeya

mardi 26 janvier 2016, mis en ligne par [Dial](#)

Samedi 23 janvier 2016 - [Radio Kiskeya](#) - *Le G-8 appelle à la formation d'un gouvernement provisoire de consensus, d'une commission indépendante d'évaluation électorale et à la poursuite de la mobilisation populaire.*

- Le président du Conseil électoral provisoire (CEP), Pierre-Louis Opont, a annulé *sine die* mardi le second tour de la présidentielle qui était prévu pour ce 24 janvier 2016, au fort d'une journée marquée par des actes de violence et des manifestations, à Port-au-Prince et en province.

Le CEP a dressé un tableau des actes de violence enregistrés dans divers départements pour justifier sa décision. Attaques et incendies contre des bureaux électoraux, contre la résidence de plusieurs membres du personnel des bureaux et confiscation de matériel électoral, dans certains cas par des individus armés.

Le chef de l'État a du coup annulé, sans aucune précision, un message qu'il devait délivrer à la nation vendredi en fin d'après-midi.

La primature a pour sa part annoncé, dans un communiqué laconique, avoir pris acte de la décision du CEP d'arrêter le processus électoral. Un conseil des ministres spécial était prévu vendredi soir en vue d'analyser la situation et d'adopter les dispositions que de droit, selon le communiqué.

- Plusieurs milliers de manifestants de l'opposition ont sillonné vendredi les rues de la capitale et ont lancé des jets de pierres contre le local du CEP à Pétion-Ville et contre les policiers qui en assuraient la protection. Ceci a donné lieu à de véritables affrontements entre les manifestants et la police. Au moins une personne a été blessée et des dégâts matériels importants (véhicules incendiés, vitres de commerces brisées) ont été enregistrés.

Des dirigeants de l'opposition et des manifestants ont déclaré vouloir maintenir la pression en continuant à manifester, pour obtenir, pour certains, le départ du chef de l'Etat avant le 7 février et, pour d'autres, son départ à cette date précise.

- Une forte tension avait été remarquée vendredi, pour la seconde journée consécutive, du côté de la Faculté d'ethnologie où la police est intervenue pour contenir des étudiants qui s'apprêtaient à manifester contre le pouvoir en place. Des jets de pierres ont été lancés sur des véhicules. Le Directeur de la police pour le Département de l'Ouest, Vladimir Jonas Paraison et des agents de la Compagnie d'Intervention et de Maintien d'Ordre (CIMO) sont intervenus pour contrôler la situation.

- Dans un communiqué, le G-8 a salué la combativité du peuple haïtien et recommandé la démission de ce qui reste du « CEP croupion » de Pierre-Louis Opont, la mise en place d'un gouvernement provisoire de consensus et la formation d'une commission d'évaluation électorale indépendante chargée d'approfondir le travail de la précédente dont a fait partie le professeur Rosny Desroches.

Tout en déplorant les dégâts enregistrés qu'il impute d'ailleurs au gouvernement et à l'irresponsabilité du CEP, le G-8 appelle à la poursuite de la mobilisation populaire. Il met aussi en garde contre les éventuelles

manœuvres des traditionnelles forces nationales et internationales ennemies de la démocratie et du peuple haïtien, ainsi que contre toute forme d'opportunisme politique (en référence implicite à l'éventualité que le prochain gouvernement de consensus soit investi par des gens qui n'ont pas combattu en faveur de son avènement).

- Le Mouvement progressiste pour l'avancement des masses (MOPAM) dirigé par l'ancien sénateur John Joël Joseph, a dénoncé vendredi, en conférence de presse, les atrocités policières contre les manifestants de l'opposition et exprimé sa satisfaction de la résolution prise par le sénat pour réclamer l'arrêt du processus électoral. Le MOPAM appelle à la poursuite de la mobilisation populaire.

Insistant sur la nécessité du départ du président Martelly le 7 février prochain, le coordonnateur du MOPAM, a enfin critiqué le comportement du chef de l'État vis-à-vis de la présentatrice du Journal de 4 heures et Directrice de Programmation de Radio Télé Kiskeya, Mme Liliane Pierre-Paul.

- Le parti Rasin Kan Pèp la s'est également prononcé une nouvelle fois vendredi contre les dernières élections et s'est dit en faveur de nouvelles qui soient démocratiques et pour le rétablissement du texte initial de la Constitution de 1987.

Le porte-parole de « Rasin Kan Pèp la », Camille Chalmers, et un autre responsable du parti avaient appelé la population à se mobiliser pour empêcher le déroulement du second tour des élections prévu alors pour ce dimanche.

Ils se sont également dits en faveur d'un gouvernement de transition ayant la capacité d'aider le pays à recouvrer sa souveraineté.

- Le président de la Chambre basse, Cholzer Chancy, ne reconnaît pas au Sénat le pouvoir d'engager le parlement en tant que corps, en référence à la résolution des sénateurs réclamant l'arrêt du processus électoral. Il réclame la tenue de l'assemblée nationale d'ouverture de la première session de la 50e législature.

<http://www.radiokiskeya.com/spip.php?article10630>